

Le 9 décembre 2016

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
M.R.C. DES PAYS D'EN HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, tenue le vendredi 9 décembre 2016, à 20, à l'Église, sous la présidence de madame la mairesse Lisette Lapointe, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers, Marjorie Bourbeau, Monique Richard, Chantal Valois, Mathieu Harkins et Pierre Roy. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Monsieur Jean-Claude Massie a motivé son absence.

Monsieur Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Catherine Berbery, adjointe à la direction et aux communications, et madame Marie-Hélène Gagné, directrice des finances, sont également présents.

Ordre du jour

Il sera pris en considération, les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2017
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019
5. Période de questions portant sur les sujets prévus à l'ordre du jour
6. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement

Considérant que le quorum est atteint, madame la mairesse Lisette Lapointe ouvre la présente séance extraordinaire à 20 h.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller: Pierre Roy
appuyé par la conseillère : Monique Richard
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Adoption du budget 2017

Madame la mairesse Lisette Lapointe explique le Budget 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisations :

C'est avec beaucoup de fierté que je vous annonce que l'équilibre budgétaire est enfin atteint.

Au nom du Conseil, je veux souligner que les efforts et les sacrifices qui ont été faits dans les dernières années ont porté fruit. Nous pouvons aujourd'hui annoncer que

Rés. 2016-12-287
Acceptation de
l'ordre du jour

Saint-Adolphe-d'Howard, en plus de terminer l'année 2016 avec un surplus, a entièrement effacé son déficit cumulé consolidé. Il faut rappeler que les états financiers du Mont Avalanche sont consolidés dans ceux de la municipalité et que le Mont Avalanche affichait à la fin de 2014 un déficit cumulé de 293 000 \$.

Grâce à une gestion serrée et à un meilleur contrôle financier dans chacun des services, la municipalité parvient donc à effacer ce déficit cumulé consolidé et terminer l'année 2016 avec un surplus.

Budget 2017

Malgré la hausse importante de la quote-part de la municipalité à la MRC des Pays-d'en-Haut de 160 000 \$, la taxe générale n'augmentera que d'un sou (1,05 cent) par tranche de 100 \$ d'évaluation. Du côté des autres tarifications, le total de celles-ci diminuera de 16 \$ pour les maisons. À titre d'exemple, les taxes générales d'une maison évaluée à 200 000 \$ augmenteront de 5 \$ seulement pour l'année 2017.

Le taux de taxation sera donc de 76,80 sous en 2017, en comparaison à un taux de 79,12 sous par tranche de 100 \$ d'évaluation en 2013.

Encore une fois cette année, je remettrai 10 % de mon salaire à la municipalité. Étant donné l'effort demandé aux citoyens, j'avais décidé de remettre 10 % de mon salaire en 2014 et 2015 et j'ai remis 15 % de mon salaire en 2016 étant donné le contexte de compression dans lequel la municipalité se trouvait.

Du côté du Mont Avalanche, les résultats demeurent encourageants et l'obtention d'une importante subvention de 300 000 \$ pour la réfection du chalet de la station nous permettra d'en faire un usage tout au long de l'année en plus d'en permettre la location afin de diversifier les sources de revenus.

La mise en place de procédures demeure une priorité pour le Conseil qui a mandaté le directeur général en ce sens, afin d'améliorer l'efficacité, mais également d'encadrer les pratiques des différents services.

Quant au programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, les priorités demeurent les grands projets visant à doter les citoyens d'une eau potable de qualité qui respecte les normes en vigueur tout en s'assurant de la protection de l'environnement et des lacs. En ce sens, la nouvelle source d'eau potable souterraine, la mise à niveau de l'usine des eaux usées et le prolongement des réseaux dans le secteur village sont des projets incontournables.

Votre mairesse
Lisette Lapointe

Rés. 2016-12-288
Acceptation du
budget 2017

Résolution d'adoption du budget 2017

ATTENDU QUE le conseil municipal doit adopter un budget annuel;

ATTENDU QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations prises dans le budget 2017;

ATTENDU QUE le conseil municipal dispose des différents revenus lui permettant de procéder à l'adoption d'un budget équilibré;

Il est proposé par le conseiller: Pierre Roy
appuyé par la conseillère: Monique Richard
et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le budget annuel ci-dessous fixé à 11 652 764 \$ pour l'année 2017, tel que proposé par l'administration municipale :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD		BUDGET SOMMAIRE 2017	
COMPTE	DESCRIPTION	BUDGET PROPOSÉ 2017	BUDGET ADOPTÉ 2016
1-01-2-1-1	Taxes SUR LA VALEUR FONCIERE	7 508 134	7 307 054
1-01-2-1-2	Taxes SUR UNE AUTRE BASE	2 892 551	2 785 301
1-01-2-2	Revenu Tenant Lieu de Taxes	4 640	4 500
1-01-2-3	Revenu AUTRES SERVICES RENDUS	581 724	548 924
1-01-2-3-4	Revenus AUTRES SERVICES RENDUS	292 486	310 331
1-01-3	REVENUS de Transferts	373 229	448 041
1-01	TOTAL DES REVENUS-FONDS ADMIN.	11 652 764	11 404 151
1-02-1-1	Conseil Municipal	193 588	196 649
1-02-1-3	Gestion Financière & Administrative	876 286	856 982
1-02-1-4	Election & Référendum	78 077	20 000
1-02-1-5	Evaluation	245 397	115 151
1-02-1-9	Autres(Entr.Batiment)	239 635	213 146
1-02-1	ADMINISTRATION GENERALE	1 632 983	1 401 928
1-02-2-1	Service Police & Cour Municipale	986 169	992 564
1-02-2-2	Service des Incendies	466 633	467 025
1-02-2-3	Sécurité Civile	19 674	11 829
1-02-2-9	Service Canin & Félin	9 426	9 426
1-02-2	SECURITE PUBLIQUE	1 481 902	1 480 844
1-02-3-1	Travaux Publics- Administration	594 873	582 468
1-02-3-2	Voirie Été	1 088 374	1 061 664
1-02-3-3	Travaux Publics- Voirie Hiver	1 662 311	1 593 635
1-02-3-4	Travaux Publics- Eclairage	33 522	35 419
1-02-3-5	Travaux Publics- Signalisation	13 123	16 798
1-02-3-7	Travaux Publics- Transport Adapté	27 994	28 880
1-02-3	TRAVAUX PUBLICS	3 420 197	3 318 864
1-02-4-0-1	Hygiène du Milieu- Administration	58 936	57 856
1-02-4-1-0	Hygiène du Milieu- Aqueduc Village	128 619	126 350
1-02-4-1-3	Hygiène du Milieu- Aqueduc St-Denis	121 344	121 035
1-02-4-1-4	Hygiène du Milieu- Egout Village	170 007	176 413
1-02-4-1-5	Hygiène du Milieu- Egout St-Denis	110 631	107 446
1-02-4-1-6	Hygiène du Milieu- Egout Norval	23 623	30 128
1-02-4-1-7	Hygiène du Milieu- Egout R.Morgan	0	0
1-02-4-2	H. du Milieu-Ordure,Recyclage,Eco-centre	962 149	1 318 783
1-02-4-6	Cours d'eau, Barrages	29 133	18 634
1-02-4-7	Etude Lacs et Environnement	15 965	3 112
1-02-4	HYGIENE DU MILIEU	1 620 407	1 959 757
1-02-6-1	URBANISME & AMENAGEMENT TERRITOIRE	478 651	439 013
1-02-6-2	PROMOTION TOURISTIQUE & PUBLICATIONS	415 332	339 729
1-02-6-3	Revitalisation	15 000	0
1-02-6	URBANISME,AMENAGEM. & PROMOTION TOUR.	908 983	778 742
1-02-701-20	Loisirs- Centre Récréatif	279 319	330 691
1-02-701-30	Loisirs- Patinoires	18 532	35 134
1-02-701-40	Loisirs- Nautique	72 921	80 609
1-02-701-50	Loisirs- Parcs et espaces verts	194 356	172 067
1-02-701-51	Loisirs- Camp de jour et Activités	108 576	74 050
1-02-701-59	Loisirs- Opérations Mont Avalanche	197 495	165 186
1-02-701-90	Loisirs- Soutien financier aux associations et jeunesse	7 300	0
1-02-7-0-1	Sous-total ACTIVITES RECREATIVES & SUBVENTIONS	878 499	857 737
1-02-7-0-2	Sous-total ACTIVITES CULTURELLES	146 976	145 124
1-02-7	LOISIRS - CULTURE - PARCS, NAUTIQUE, PATINOIRES	1 025 475	1 002 861
1-02-9	INTERETS & Frais Financement	330 487	372 459
1-02	TOTAL DEPENSES - FONDS ADMINISTRATION	10 420 434	10 315 455
1-03-3	AFFECTATIONS Surplus Non-Affecté	0	50 000
1-03-4	AFFECTATIONS Surplus Affecté	(14 500)	0
1-03-5	REMBOURSEMENT DETTE LONG TERME	1 123 249	966 766
1-03-6	IMMOBILISATIONS à même le budget d'opération	80 000	129 000
1-03-8	AFFECTATION Fonds Réserves	49 481	(28 000)
1-03-9	AMORT-Frais Financement	(5 900)	(29 070)
1-03	TOTAL AFFECTATIONS & IMMOBILISATIONS	1 232 330	1 088 696
	Grand Total	0	0

ADOPTÉE

Résolution
2016-12-289
Rôle triennal
d'immobilisation
2017-2019

4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019

ATTENDU QUE le conseil municipal doit statuer sur ses investissements pour une période de trois années;

ATTENDU QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations contenues dans le programme triennal d'immobilisations proposé;

Il est proposé par le conseiller:
appuyé par la conseillère:
et résolu unanimement:

Pierre Roy
Monique Richard

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 ci-dessous, tel que proposé par l'administration municipale :



SOMMAIRE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ANNÉES 2017-2018-2019

	2017	2018	2019	Total TRIENNAL
ADMINISTRATION	72 500 \$	35 000 \$	- \$	107 500 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX	470 000 \$	293 000 \$	480 000 \$	1 243 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	6 347 738 \$	3 082 738 \$	100 000 \$	9 530 475 \$
TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)	134 000 \$	125 000 \$	- \$	259 000 \$
VÉHICULES	240 000 \$	270 000 \$	335 000 \$	845 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	100 000 \$	100 000 \$	50 000 \$	250 000 \$
LOISIRS, CULTURE, PLEIN AIR				- \$
URBANISME & ENVIRONNEMENT	79 500 \$	60 000 \$	60 000 \$	199 500 \$
GRAND-TOTAL	7 443 738 \$	3 965 738 \$	1 025 000 \$	12 434 475 \$

ADOPTÉE

Période de questions

5. Période de questions

Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions.

Résolution
2016-12-290
Levée de
la séance

6. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller:
appuyé par le conseiller:
et résolu unanimement:

Mathieu Harkins
Pierre Roy

QUE cette séance soit levée à 20 h 20

ADOPTÉE

Lisette Lapointe
Mairesse

Mathieu Dessureault
Directeur général et secrétaire-trésorier